

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 54 (1974)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Éditorial : innovations et échanges  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Éditorial

## Innovations et échanges

Parmi les caractéristiques propres aux échanges entre la France et la Suisse, l'une des données fondamentales est constituée par l'importance et l'intensité du dialogue technologique qui précède la conclusion des affaires et se poursuit au delà entre les partenaires. C'est que le commerce, s'il porte toujours et heureusement sur des matières premières, s'étend de plus en plus à des biens et produits hautement élaborés et issus d'un effort de recherche et d'expérience qui exige une inter-communication entre vendeur et client qui dépasse de loin le cadre de la simple argumentation commerciale.

Aussi, l'importance du rôle des échanges portant directement ou indirectement sur la « matière grise » n'est-elle plus à démontrer. Les efforts de l'économie française dans le domaine technologique sont considérables. Les Suisses, pour leur part, depuis toujours privés de matières premières abondantes sur leur sol ou dans leur sous-sol, n'ont jamais eu d'autres ressources que d'exporter ce que de leur esprit et de leurs mains ils ont conçu et réussi à réaliser à partir de matières et de produits qu'ils étaient obligés de faire venir de l'extérieur.

On sait qu'aux côtés des États-Unis et de l'Allemagne, la Suisse apparaît traditionnellement dans les premiers rangs des « fournisseurs » de brevets et licences de la France sur la base des transferts effectués à ce titre. Mais ce déficit français au profit de la Suisse (il atteignait 244 millions de francs français en 1972) ne couvre évidemment qu'une infime partie du déficit commercial suisse envers la France qui avait dépassé le décuple du premier pendant la même année. Et c'est bien aussi par les marchandises et non seulement par les cessions de brevets et de licences que s'échangent la technologie et l'innovation. Le rang de deuxième fournisseur commercial de

la Suisse que prend la France atteste d'ailleurs un niveau technologique élevé étant donné la très large couverture du marché suisse sur l'économie mondiale.

Le rendement de la coopération technologique par les simples relations commerciales est évidemment stimulé par les échanges au niveau des instituts universitaires et des hautes écoles. A tout prendre, les caractéristiques propres des efforts scientifiques et techniques en France et en Suisse pourraient bien être complémentaires. N'est-il pas vrai que le génie de la découverte se complète par celui de l'application? Chez le français, c'est peut-être le premier qui est prépondérant, chez le Suisse le second. C'est du moins ce que l'histoire économique des deux pays a maintes fois mis en lumière.

Aussi conviendrait-il peut-être de tirer tout l'avantage réciproque des données réelles de cette complémentarité. L'intensification des échanges universitaires pourrait en être un moyen. Des stages non pas de quelques mois mais de deux ans, par exemple, amèneraient une interpénétration des connaissances et des pratiques scientifiques plus durables dans leurs effets que les séjours trop brefs souvent encore pratiqués.

L'interdépendance internationale des facteurs conduisant à l'innovation est chaque jour plus évidente et plus complexe. Dans la mesure où la coopération entre deux pays remplit les meilleures conditions pour être intensifiée dans le secteur scientifique et technologique, cette chance ne devrait pas passer inaperçue. De nombreuses entreprises des deux pays ont déjà mis en valeur les possibilités offertes chez le voisin « d'outre-Jura ». Peut-être les autorités pourraient-elles utilement compléter ce qui se fait pour en accroître l'efficacité et la portée.

Chambre de commerce suisse  
en France